



# Ville de Lucciana

## A Casa Cumuna

COURRIER ARRIVÉE  
LE 10/10/19  
N° 19-909

Lucciana, le 8 octobre 2019

Le Maire

à

Monsieur le Conseiller exécutif en charge de l'aménagement du territoire

Agence d'aménagement durable d'urbanisme et d'énergie de la Corse

22, Cours Grandval  
20187 AJACCIO Cedex 1



RAR N° 2C13134778882

**Objet** : Avis commune de Lucciana - Modification n°1 du PADDUC

Monsieur le Conseiller exécutif,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-annexée la délibération en date du 3 octobre 2019 relative à l'avis de la Commune sur la modification n°1 du PADDUC (cf cartographies également).

Je joins à cette délibération le DOCOBAS dont la stratégie a été adoptée ce même jour par le Conseil municipal, ainsi que les documents qui l'accompagnent.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller exécutif, l'expression de ma considération distinguée.

*Tramuntana*  
Le Maire

Joseph GALLETI





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27 L'an deux mille dix-neuf,

En exercice : 27 Le trois octobre

Présents : 15

Représentés : 0

Votants : 0

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Vincent BRUSCHINI, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2019

**PRESENTS :** ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, CAPOROSSO Laurent, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NICOLAI Louise, NOVELLA Dominique, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

**ABSENTS :** CIAVALDINI Anne-Marie, FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GIACOMETTI Marie-Josée, GUAZZAGALOPPA Dominique, LORENZI Vincent, MATTEI Antoine, MORDICONI Aurélie, SANTINI Michèle, ZAMBONI Patrick

Monsieur Jean-Baptiste Zamboni a été nommé secrétaire.

### 03-10-19-13 Objet : Avis de la commune sur le projet de modification n°1 du PADDUC

Par lettre en date du 10 juillet 2019, le Conseiller Exécutif en charge de l'aménagement du territoire a saisi la commune d'une demande d'avis sur le projet de modification n°1 du PADDUC (Dossier téléchargeable via le lien [www.aue.corsica/downloads](http://www.aue.corsica/downloads) - Login: PADDUC – Mot de passe : AUEDOC), visant à rétablir la carte des Espaces Stratégiques Agricoles (ESA).

Outre le fait que la commune relève du périmètre du Secteur d'Enjeu Régional (SER) de Bastia- Casamozza à « fort enjeu de développement urbain », tel que localisé en page 28 du livret III « Schéma d'Aménagement Territorial » du PADDUC, certaines parties du territoire communal en cours d'urbanisation ou déjà urbanisées à ce jour sont traitées en ESA au projet de modification.

Il s'agit des secteurs de :

B

- CROCETTA-MEZZANA (Carte 1) ;
- PRECOJO (Carte 2) ;
- LA MAIRIE « U CENTRU » (Carte 3) ;
- LA CENTRALE ELECTRIQUE (Carte 4) ;
- L'ENTREE DE VILLE (Carte 5) ;
- LA ZONE D'ACTIVITE AEROPORTUAIRE (Carte 6) ;
- LA CARRIERE (Carte 7) ;

En effet, les secteurs « *Crocetta-Mezzana* », « *Precojo* », « *U centru* » et « *Zone d'activité aéroportuaire* » tels que délimités en rouge sur les cartes jointes au présent rapport sont déjà bâtis de manière significative, dans une configuration qui les isole des terres agricoles avoisinantes.

Isolement auquel contribue également le réseau viaire se développant sur lesdits secteurs (notamment sur « *Precojo* » et la « *Zone d'activité aéroportuaire* »).

La cohérence en termes de continuité et de fonctionnalité agricole y est aujourd'hui irrémédiablement rompue, ce qui limite de manière extrêmement forte toute possibilité de mise en valeur des sols.

La proximité d'habitations y accroît par ailleurs les risques de conflits d'usage avec les riverains du fait des nuisances sonores, olfactives et autres sources de pollution liées à l'éventuel emploi d'engrais et produits phytosanitaires (secteurs « *Crocetta-Mezzana* » et « *U centru* »)

Le secteur de « *l'entrée de ville* » a pour sa part vocation à recevoir, sur le tènement foncier concerné (en rouge sur la carte n°5), une urbanisation pavillonnaire comme cela est déjà le cas en surplomb de celui-ci.

Le secteur de la « *Centrale électrique* » délimité en rouge sur la carte n°4 est lui-même construit et fait l'objet de travaux de démolition en vue du projet de SACOI 3.

Enfin, le secteur de la « *Carrière* », également délimité en rouge sur la carte n° 7 se révèle d'une grande importance non seulement pour la commune mais pour toute la micro région compte tenu de la carrière d'agrégats exploitée sur les terrains contigus, outre le fait que les nuisances générées sur le périmètre immédiat d'extraction sont difficilement compatibles avec toute mise en valeur agricole.

**Il est ainsi demandé au conseil municipal d'émettre un avis favorable sur le projet de modification n°1 du PADDUC, sous réserve d'exclusion de l'emprise des ESA des zones délimitées en rouge aux 7 cartes ci jointes :**

**Secteurs de « *Crocetta-Mezzana* », « *Precojo* », « *U centru* », la « *Zone d'activité aéroportuaire* », l'« *entrée de ville* », la « *centrale électrique* » et la « *carrière* ».**

Le Conseil municipal,

Où l'exposé de Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, décide :

- d'accéder à la proposition du 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire
- d'émettre un avis favorable sur le projet de modification n°1 du PADDUC, sous réserve d'exclusion de l'emprise des ESA des zones délimitées en rouge aux 7 cartes ci jointes :

03-10-19-13

Secteurs de « Crocetta-Mezzana », « Precojo », « U centru », la « Zone d'activité aéroportuaire », l'« entrée de ville », la « centrale électrique » et la « carrière ».

**VOTE :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention(s) : 1

Non-participations : 2

Lucciana, le 3 octobre 2019

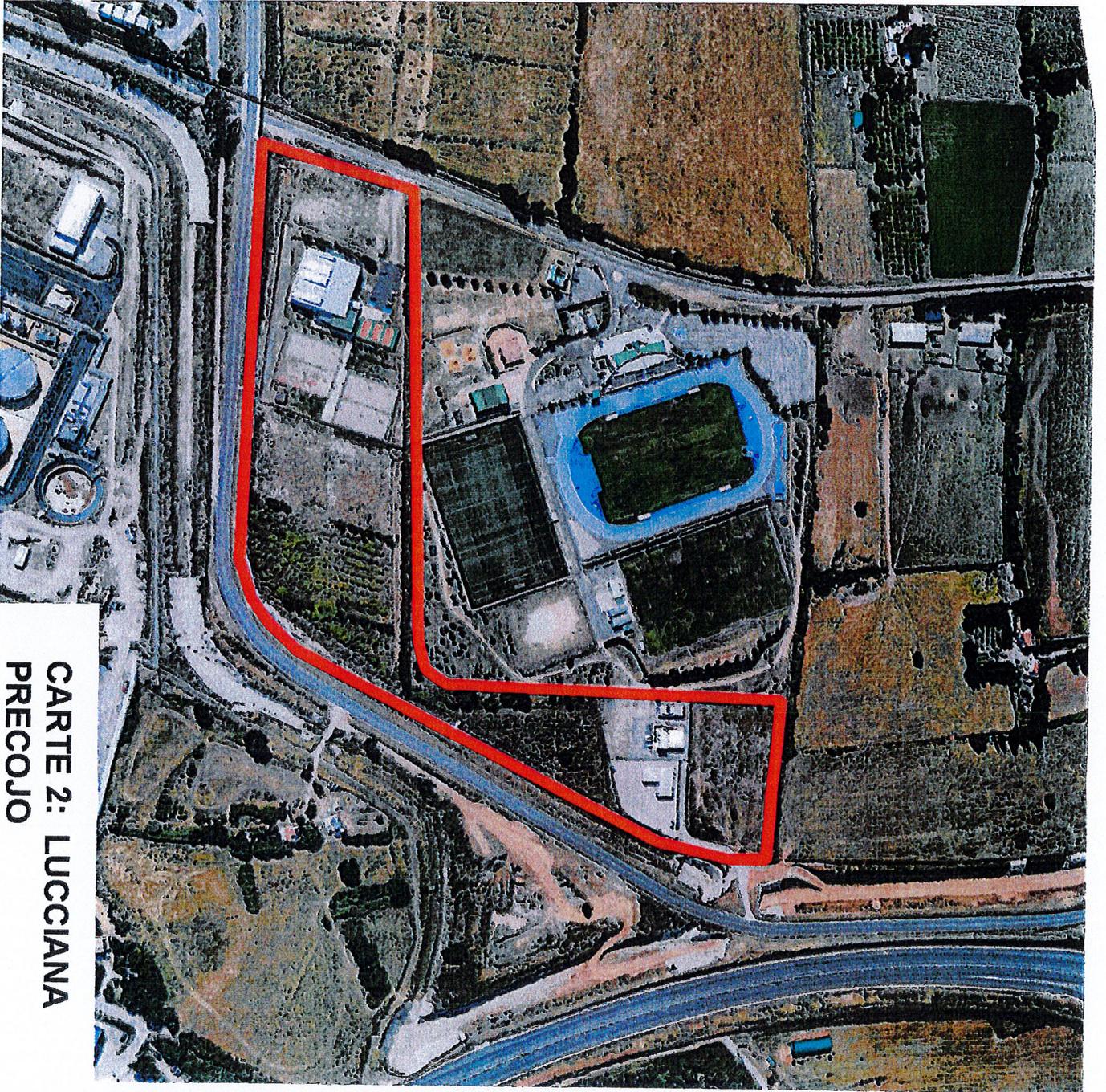
Pour le Maire et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint

Vincent BRUSCHINI





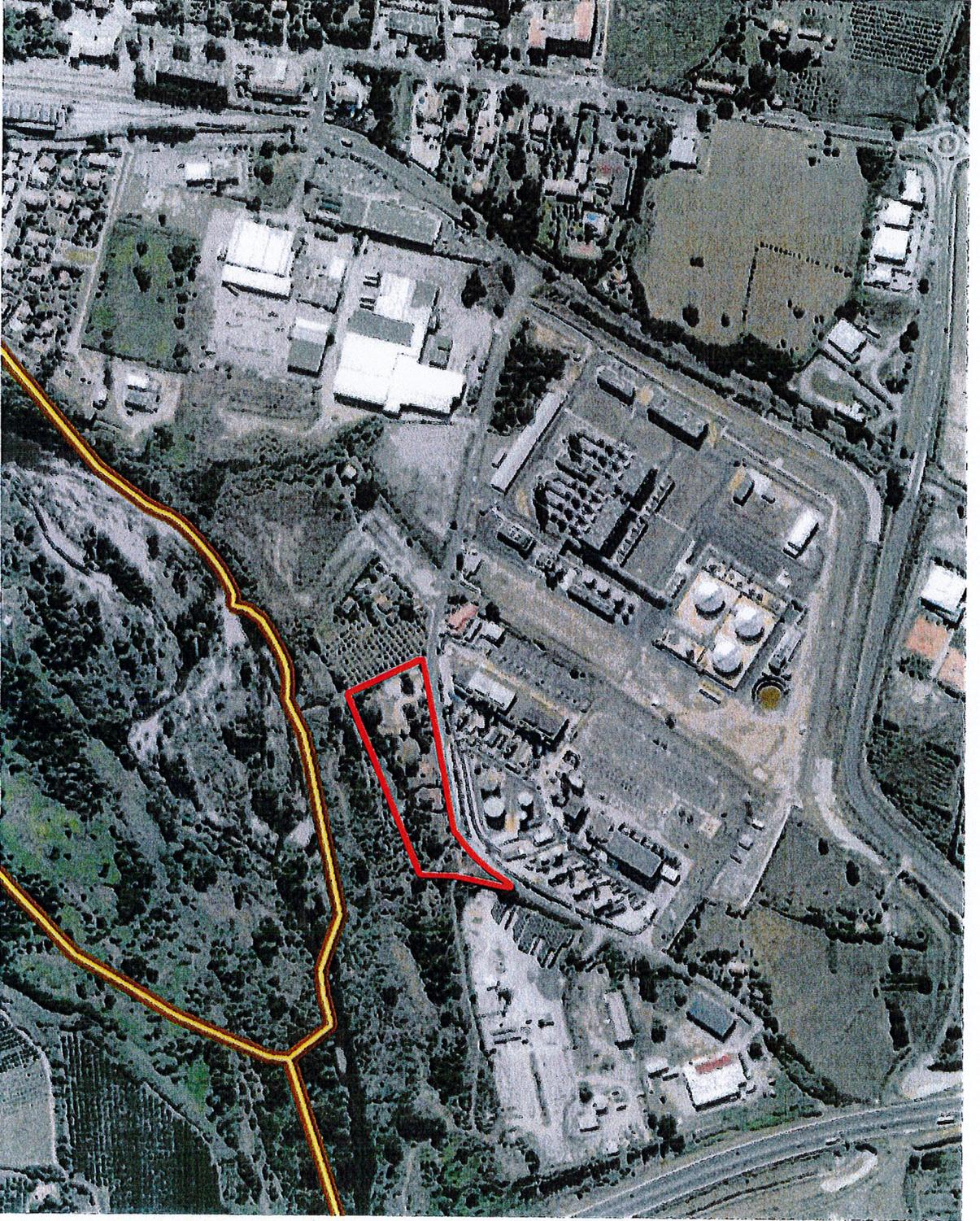
**CARTE 1: LUCCIANA  
CROCETTA - MEZZANA**



**CARTE 2: LUCCIANA  
PRECOJO**



CARTE 3: LUCCIANA  
U CENTRU



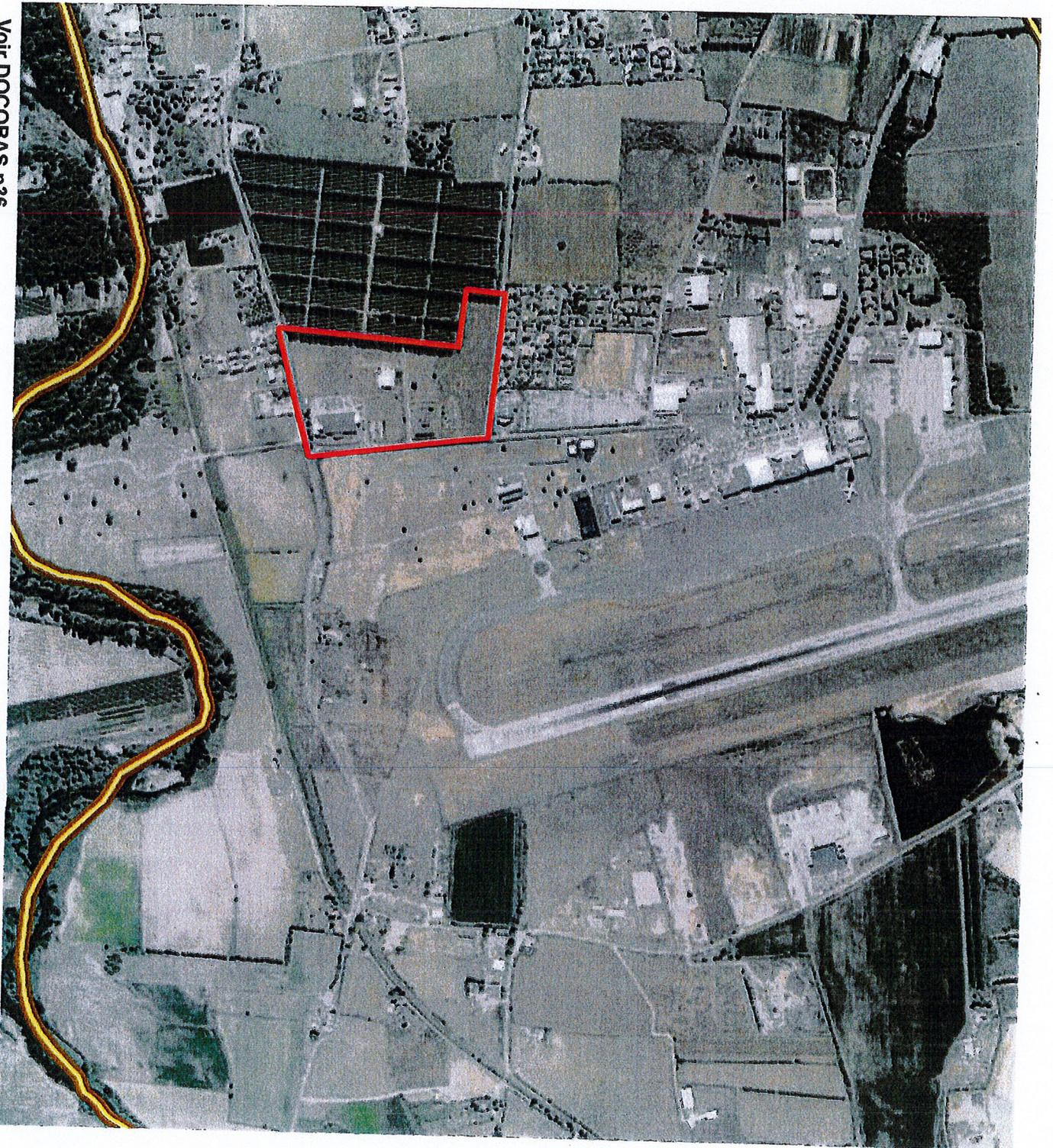
Voir DOCOBAS p36

CARTE 4: LUCCIANA  
CENTRALE ELECTRIQUE Projet SACOI3



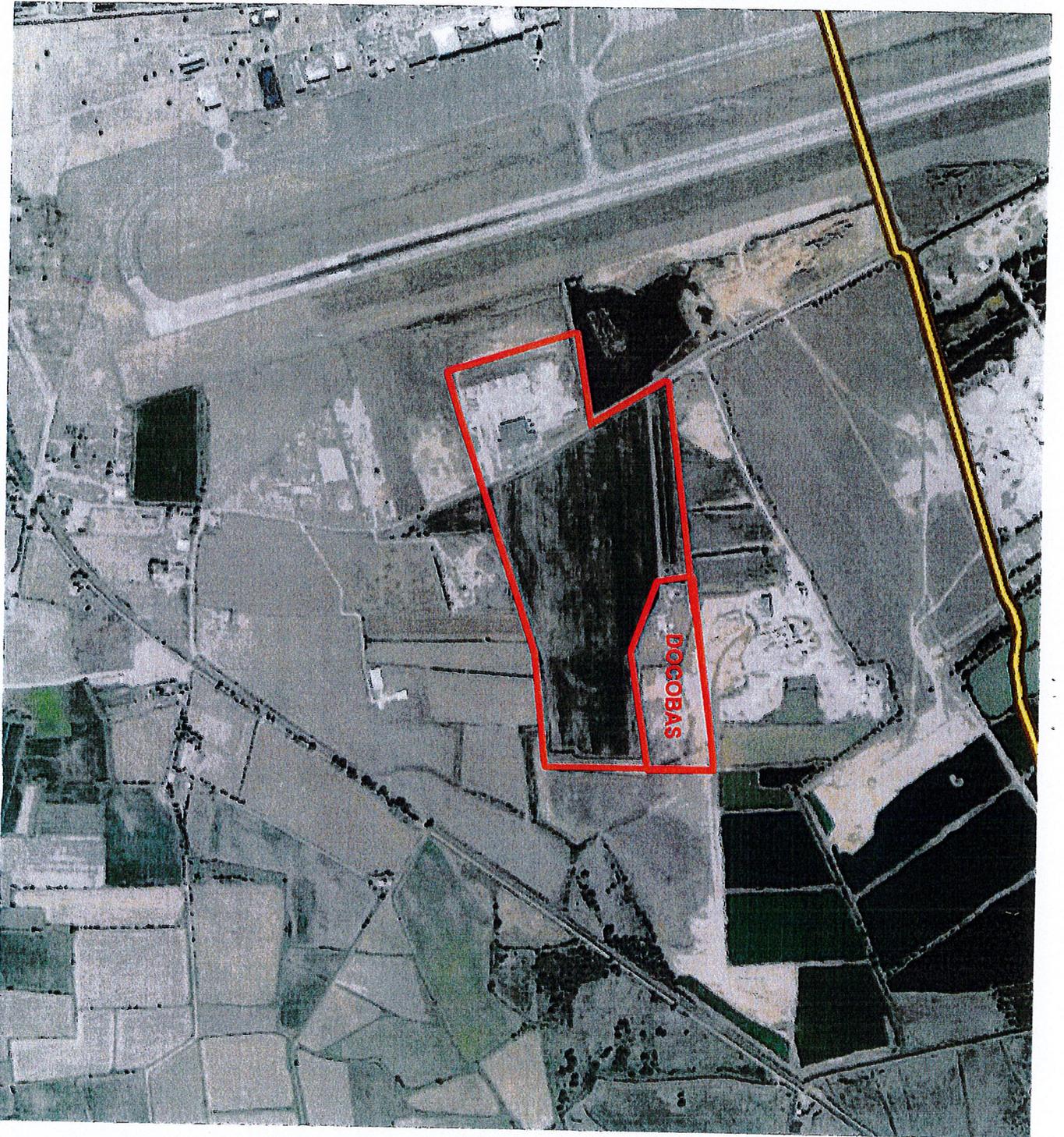
● Secteur ENTREE DE VILLE  
Voir DOCOBAS p36

CARTE 5: LUCCIANA  
CASAMOZZA



Voir DOCOBAS p36

CARTE 6: LUCCIANA  
ZONE D'ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE



CARTE 7: LUCCIANA  
SECTEUR CARRIERE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27

L'an deux mille dix-neuf,

En exercice : 27

Le trois octobre

Présents : 15

Représentés : 0

Votants : 15

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Vincent BRUSCHINI, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2019

**PRESENTS :** ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NICOLAI Louise, NOVELLA Dominique, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

**ABSENTS :** CIAVALDINI Anne-Marie, FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GIACOMETTI Marie-Josée, GUAZZAGALOPPA Dominique, LORENZI Vincent, MATTEI Antoine, MORDICONI Aurélie, SANTINI Michèle, ZAMBONI Patrick

Monsieur Jean-Baptiste Zamboni a été nommé secrétaire.

### 03-10-19-12 Objet : Validation de la stratégie DOCOBAS

Le territoire de la commune de Lucciana a une économie agricole qui constitue un atout majeur avec une richesse de production toute particulière. Au niveau de la commune, l'agriculture et la forêt représentent un axe de développement essentiel, permettant ainsi l'installation de nouveaux agriculteurs.

La commune a donc souhaité élaborer un document d'objectif agricole et sylvicole avec pour ambition l'analyse des ressources du territoire, le repérage de potentiels agriculteurs et des freins à leur installation, la définition d'un plan d'action.

Le travail de diagnostic a permis d'identifier les principaux enjeux.

B

Pour le volet agricole :

- \*Relancer le maraîchage sur la commune et développer les circuits courts
- \*Reconquérir le Piémont par la réhabilitation de l'arboriculture traditionnelle
- \*Récupérer les espaces de friches en plaine, pour soutenir les activités d'élevage
- \*Relancer la filière viticole sur les terrains AOC Vins de Corse

Pour le volet sylvicole :

- \*Améliorer la protection contre l'incendie par une gestion durable de la suberaie
- \*Développer le sylvopastoralisme
- \*Développer la gestion durable des peuplements forestiers

Afin de répondre aux enjeux du territoire, la commune de Lucciana doit valider ces enjeux qui seront déclinés en périmètres d'intervention, supports d'une animation future afin de concrétiser sur le terrain le travail du DOCOBAS.

Il peut aussi enrichir sur le plan organisationnel et opérationnel le volet agricole et forestier du zonage cartographique du PLU, dans le cadre de sa révision, tout en veillant à sa compatibilité ou à sa mise en conformité avec le PADDUC, notamment pour ce qui concerne le respect des prescriptions en matière d'Espaces Stratégiques Agricoles.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, décide :

-d'accéder à la proposition du 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire ci-dessus explicitée

-d'approuver le plan d'action et les périmètres d'intervention du Document d'Objectif Agricole et Sylvicole- DOCOBAS tel que ci-annexés

**VOTE :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention(s) : 1

Non-participation : 2

Lucciana, le 3 octobre 2019

**Pour le Maire et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,**

**Vincent BRUSCHINI**



# DOCOBAS – PLAN D'ACTION

## COMMUNE DE LUCCIANA



### VOLET AGRICOLE

Mars 2019



Fiette Estelle Daria  
Pole économie et territoire



Mairie de Lucciana  
1045 Corsu Lucciana  
20290 Lucciana  
Tél : 04 95 30 14 30

**TABLE DES MATIERES**

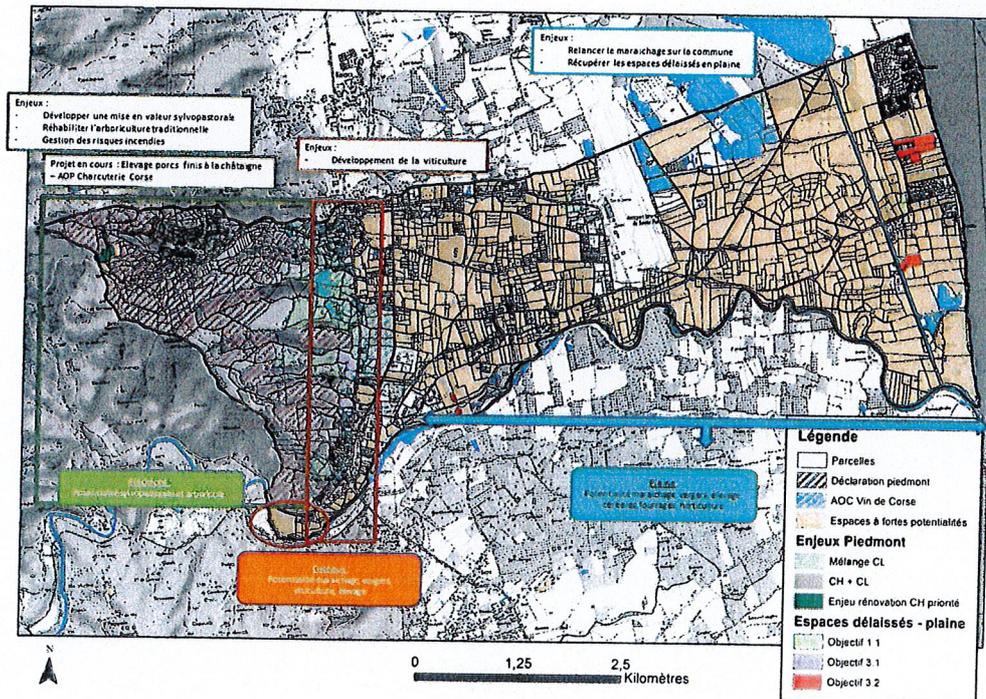
I. Espaces à enjeux et définition d’une orientation.....	3
1.1 Cartographie des enjeux agricoles du territoire.....	3
1.2 Description des enjeux.....	4
1.3 Plan d’action et périmètres d’intervention.....	5
Annexe : Carte des enjeux agricole et forestiers.....	13

I. ESPACES A ENJEUX ET DEFINITION D'UNE ORIENTATION

1.1 Cartographie des enjeux agricoles du territoire

Cartographie des enjeux agricoles

Cf Carte des enjeux forestiers et agricoles en annexe



## 1.2 Description des enjeux

- **Enjeu 1 : Relancer le maraîchage sur la commune**

Auparavant, la commune de Lucciana comptait de nombreux maraîchers, ces derniers ont quasiment tous disparus. La plaine de la commune étant une terre agronomique de très bonne qualité, le maraîchage serait adapté au territoire. Le but est aussi de vendre les produits récoltés en **circuits courts de proximité**. Le besoin en produits maraichers a été identifié précédemment, il y en a en effet peu dans la région.

Certains terrains « délaissés » susceptibles d’accueillir cette activité en plaine ont été identifiés dans le DOCOBAS (voir ci-dessous). Le but étant par la suite de sensibiliser les propriétaires de ces terrains pour essayer d’obtenir des baux et installer des porteurs de projets. Un local serait par la suite mis à disposition permettant à l’agriculteur de vendre ses produits quelques jours par semaine. Le local serait installé dans de l’existant présent sur la commune et ne serait pas créé.

- **Enjeu 2 : Reconquérir le piedmont**

Cet enjeu se distingue en deux objectifs, d’une part développer la **mise en valeur sylvopastorale** du territoire et d’autre part, **réhabiliter l’arboriculture traditionnelle**.

Le piedmont était autrefois exploité que ce soit les terrasses autour du village ou les forêts plus éloignées. Dans un but de maintenir les milieux ouverts, de lutter contre les incendies et de rassembler le milieu forestier et agricole, le sylvo-pastoralisme serait intéressant sur le piedmont. « Les troupeaux peuvent être de différentes natures : ovin, bovin, caprin ou équin. Dans une gestion sylvopastorale les peuplements feuillus sont à privilégier. En effet les glands des chênaies, l’ombrage des feuillus, les faibles densités des suberaies permettant l’herbage font que la présence de peuplements feuillus doit permettre la mise en place possible d’un projet sylvopastoral. Une gestion sylvo-pastorale représente les techniques sylvicoles et pastorales employées afin de garantir aux troupeaux une ressource nutritionnelle et aux peuplements forestiers leur potentiel économique, social et environnemental (cf *Volet forestier du DOCOBAS*) ». Un projet porté par un éleveur de la commune consiste à élever des porcs sur le piedmont finis à la châtaigne et donc de rénover des châtaigneraies présentes sur le territoire.

La rénovation de l’arboriculture traditionnelle est aussi un objectif de reconquête du piedmont. Il y a de nombreuses châtaigneraies dégradées sur la commune suite au cynips, à la sécheresse et à l’abandon. Il serait intéressant de les rénover ou de les replanter si des porteurs de projets sont intéressés, les châtaigneraies faisant parties du patrimoine culturel de l’île.

- **Enjeu 3 : Récupérer les espaces de friche en plaine et coteaux**

Cet enjeu vise à cultiver les espaces identifiés en plaine comme « abandonnés » et non déclarés.

Les coteaux étant en AOP Vin de Corse, il serait intéressant d’y développer la **viticulture**. Sur les espaces plus en plaine, certains terrains peuvent accueillir des nouvelles activités agricoles comme le maraîchage, l’arboriculture... mais d’autres terrains peuvent être redistribués aux agriculteurs et

éleveurs de la commune ayant fait part de leur envie de s’agrandir et d’acquérir du foncier. Plusieurs terrains ont en effet été identifiés par des exploitants.

### 1.3 Plan d’action et périmètres d’intervention

Enjeu n° : 1. Relancer le maraichage sur la commune

O1. Installer un ou plusieurs maraichers

O2. Commercialisation en circuits courts

Enjeu n° : 1. Relancer le maraichage sur la commune

Objectif n°1.1 : Installer un ou plusieurs maraichers sur la commune

Actions	
Description des actions :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Animation foncière</li> <li>2) Essayer d’obtenir des contrats par le(s) propriétaire(s)</li> <li>3) Faire un AMI pour des candidats extérieurs ou déjà agriculteurs sur la commune</li> <li>4) Mise en valeur des parcelles</li> <li>5) Installation</li> </ol>
Lieu(x) concerné(s) :	Parcelles entre l’aéroport et le littoral : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lot 1 : AV0109, AV0111, AV0112 (2,7 ha)</li> </ul>
Maître(s) d’Ouvrage(s) possible(s) :	Agriculteurs Commune
Partenaire(s) possible(s) :	Chambre d’agriculture, Organisation des Maraichers de Corse, INRA, Paese d’Avvene, GIRTEC, SAFER
Coût estimatif :	Recherche des propriétaires : SAFER  <u>Lot 1 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démaquisage (2 500€/ha) : 6 750 euros</li> <li>• Clôtures protection des cultures (11€/ml) : 7 777 euros</li> <li>• Système d’irrigation et bornes déjà installées</li> </ul> Total : <b>14 527 euros</b>
Possibilités de financements :	Animation foncière : SAFER ODARC : mise en valeur
Outils :	Sensibilisation sur le foncier Biens vacants et sans maîtres
Calendrier/Durée :	2 ans

**Objectif n°1.2 : Commercialisation en circuits courts**

*Enjeu pour accompagner les nouveaux maraîchers à valoriser leur production sur le marché (suite enjeu 1.1)*

<b>Actions</b>	
Description des actions :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Proposition d’un local existant (communal ou privé)</li> <li>2) Activation de points de vente directe des produits</li> <li>3) Intéresser les agriculteurs de la commune et des communes alentours (produits maraichers et des vergers en priorité)</li> <li>4) Créer une association ou une SCIC</li> </ol>
Lieu(x) concerné(s) :	Local existant de la commune
Maître(s) d’Ouvrage(s) possible(s) :	Commune de Lucciana Communauté de commune Marana-Golo
Partenaire(s) possible(s) :	Comcom Marana-Golo, Chambre d’Agriculture, ODARC, CTC, Organisation des Maraichers de Corse, Drivulinu
Coût estimatif :	Pas de coûts en plus car le local est déjà existant. Les couts viendront par la suite si besoin d’aménagement du local plus important.
Possibilités de financements :	ODARC, CTC
Outils :	AMAP, Association, SCIC
Calendrier/Durée :	5 ans (après mise en place de l’enjeu 1.1)

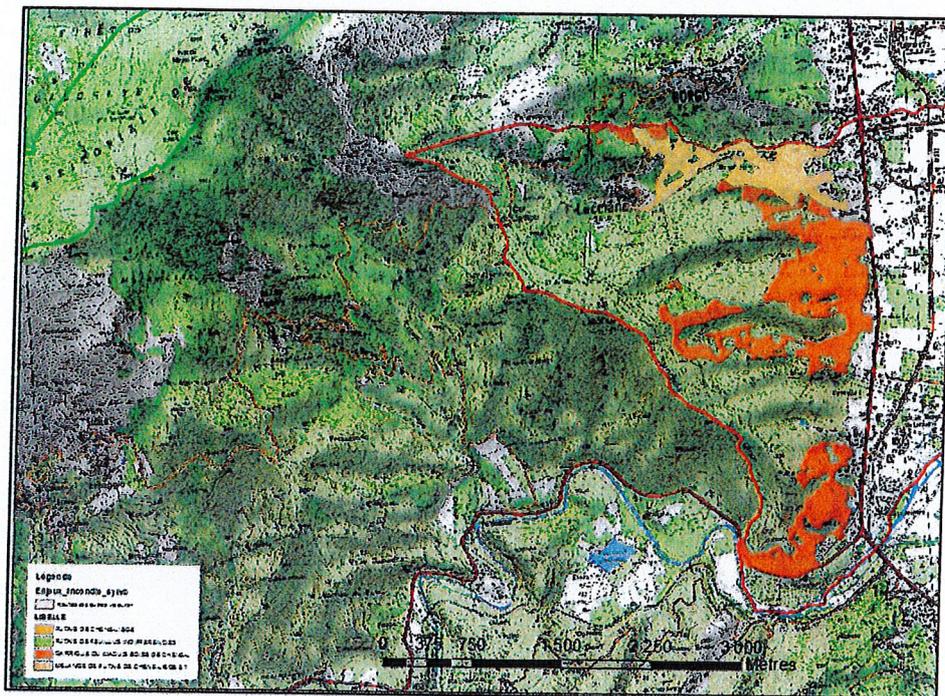
Enjeu n° : 2. Reconquérir le piedmont

O1 Développer une mise en valeur sylvopastorale du piedmont et réhabiliter l’arboriculture traditionnelle

Enjeu n° : 2. Reconquérir le piedmont

Objectif n° 2.1 : Développer une mise en valeur sylvopastorale du piedmont et réhabiliter l’arboriculture traditionnelle *cf volet forestier*

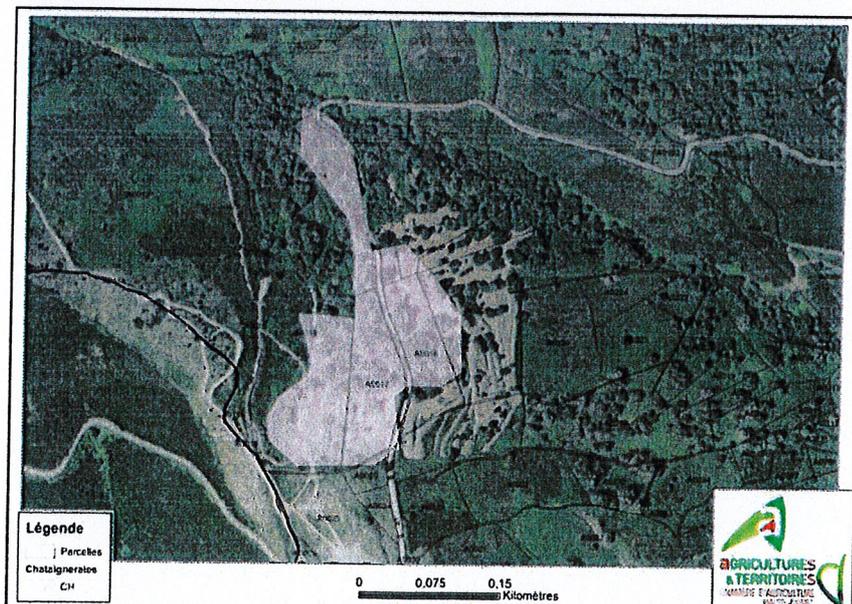
Actions	
Description des actions :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Animation foncière</li> <li>2) Faire une collaboration avec le CPRF</li> <li>3) Etablir des DGD (PSG ou CBPS)/ conventions</li> <li>4) Réalisation de travaux en lien avec les porteurs de projets</li> </ol> <p>Et/ou</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3) Diagnostic de l’état des châtaigneraies/oliveraies</li> <li>4) Rénovation/ Plantation éventuelle</li> <li>5) Combinaison potentielle avec l’activité pastorale (avec un cahier des charges)</li> </ol>
Lieu(x) concerné(s) :	Piedmont de Lucciana (Voir cartographie) – Zones non déclarées
Maître(s) d’Ouvrage(s) possible(s) :	Chambre d’Agriculture, bureaux d’études, CRPF
Partenaire(s) possible(s) :	CRPF, ONF, Chambre d’agriculture, Institut de l’élevage, PNR, OEC, Éleveurs, ILOCC, Casgiu Casanu, INRA, ODARC, SAFER
Coût estimatif :	<p>Dépend des travaux à prioriser</p> <p><u>Travaux d’aménagement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démaquisage (2 500€/ha)</li> <li>• Clôtures (10€/ml)</li> <li>• Piste (30€/ml)</li> </ul> <p><u>Oliveraie</u> : Démaquisage, élagage, clôture – 20 000€/ha  <u>Châtaigneraie</u> : Démaquisage, élagage – 10 000€/ha</p> <p><i>Détails ci-dessous</i></p>
Possibilités de financements :	Plan massif : aménagement de mise en valeur ODARC : aménagement de mise en valeur
Outils :	Création d’une AFP sur le piedmont Biens vacants et sans maîtres
Calendrier/Durée :	5 ans et +



**Châtaigneraies** : Les espaces non déclarés, identifiés comme à rénover en priorité sont les parcelles : A0014, A0016, A0017 et A0019. Ces parcelles sont à coté de parcelles déjà rénovées par un éleveur porcin qui replante et rénove châtaigniers et chênes pour l'élevage sylvopastorale des porcs (à anneaux). Ce lot rénové pourra donc faire l'objet d'une convention.

Ce lot fait 3,4 ha et compte une quarantaine d'arbres. La rénovation coûterait :

- Elagage : environ 100 euros/arbres soit 4 000 euros au total
- Débroussaillage (broyage végétation au sol, abattage des petites arbres morts) : environ 2 000 euros/ha soit 6 800 euros au total
- Clôture renforcée : 15 euros/ml soit environ 15 000 euros
- Système d'irrigation (captage source ou petit forage) : environ 2 000 euros
- Soit un total global de : 27 800 euros



Enjeu n° : 3. Récupérer les espaces de friche en plaine

O1. Développement de la viticulture

O2. Soutien à l’activité agricole et d’élevage

Enjeu n° : 3. Récupérer les espaces de friche en plaine et coteaux

Objectif n° : 3.1. Développement de la viticulture

<b>Actions</b>	
Description des actions :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Animation foncière</li> <li>2) Faire un AMI (Appel à Manifestation d’Intérêt)</li> <li>3) Mise en valeur des terrains</li> </ol>
Lieu(x) concerné(s) :	Coteaux de Lucciana Lot 1 : A1485, BD201 (Privé) Lot 2 : BH0053, BH0054 (Privé)
Maître(s) d’Ouvrage(s) possible(s) :	Commune, CA2B
Partenaire(s) possible(s) :	Chambre d’agriculture, INRA, Cave Coopérative, INAO, GIRTEC, SAFER
Coût estimatif :	Recherche des propriétaires : 2 jours – 800 €  <u>Lot 1 : (4 ha)</u> - Clôtures à 11€/ml : 12 672 euros - Démaquisage (léger), préparation du sol 2 500 €/ha : 15 000 euros - Présence eau et bornes > Total de <b>27 672 euros</b>  <u>Lot 2 : (2,3 ha)</u> - Clôtures à 11€/ml : 6 567 - Démaquisage, préparation du sol 2 500 €/ha : 5 000 euros - Relier aux canalisations + créer une borne : 25 000 euros > Total : <b>36 567 euros</b>
Possibilités de financements :	ODARC
Outils :	Biens vacants et sans maîtres Baux
Calendrier/Durée :	3 ans

**Objectif n° 3.2 : Soutien à l’activité agricole et d’élevage**

<b>Actions</b>	
Description des actions :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Animation foncière</li> <li>2) Sensibilisation des propriétaires</li> <li>3) Réalisation de conventions</li> <li>4) AMI (Appel à Manifestation d’Intérêt) pour les agriculteurs de la commune, certains ont déjà fait savoir leur intérêt</li> </ol>
Lieu(x) concerné(s) :	Lot 1 : AO0011, AO0012, AO0014, AO0017, AO0025 (10 ha) (Privé) Lot 2 : AR0059, AR0062 (3,5 ha) (Privé) Lot 3 : BE0057, BE0067 (petites surfaces pour vergers) (1,4 ha) (CTC)
Maître(s) d’Ouvrage(s) possible(s) :	Commune
Partenaire(s) possible(s) :	Chambre d’agriculture, SAFER, Communauté de Communes Marana-Golo, GIRTEC, CTC, SAFER
Coût estimatif :	SAFER : Animation foncière
Possibilités de financements :	/
Outils :	Biens vacants et sans maîtres Baux
Calendrier/Durée :	2 ans

**NB :**

**Lot1 :**

- Objectif d’élevage
- Canalisation à 100m
- La végétation actuelle est de l’herbe rase

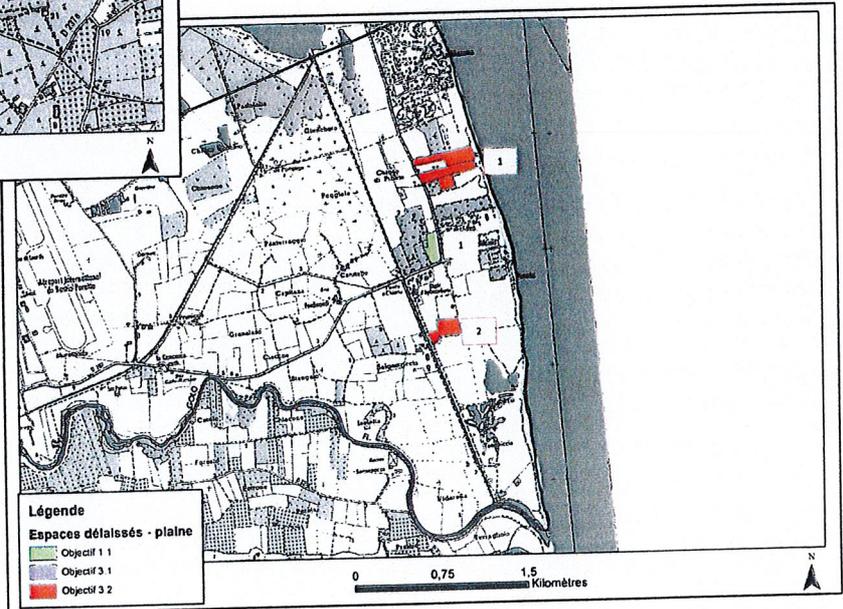
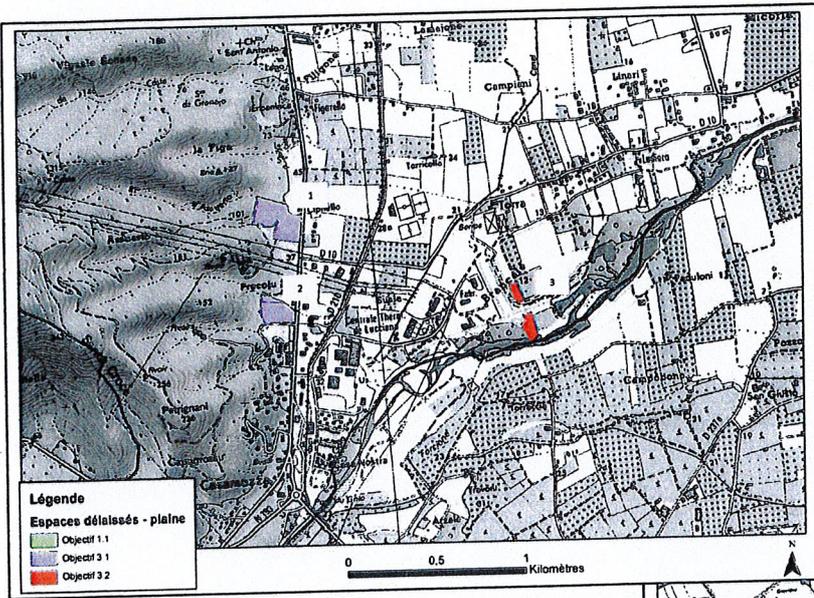
**Lot 2 :**

- Objectif d’élevage
- Canalisation présente (2 bornes)
- La végétation actuelle est de l’herbe rase

**Lot 3 :**

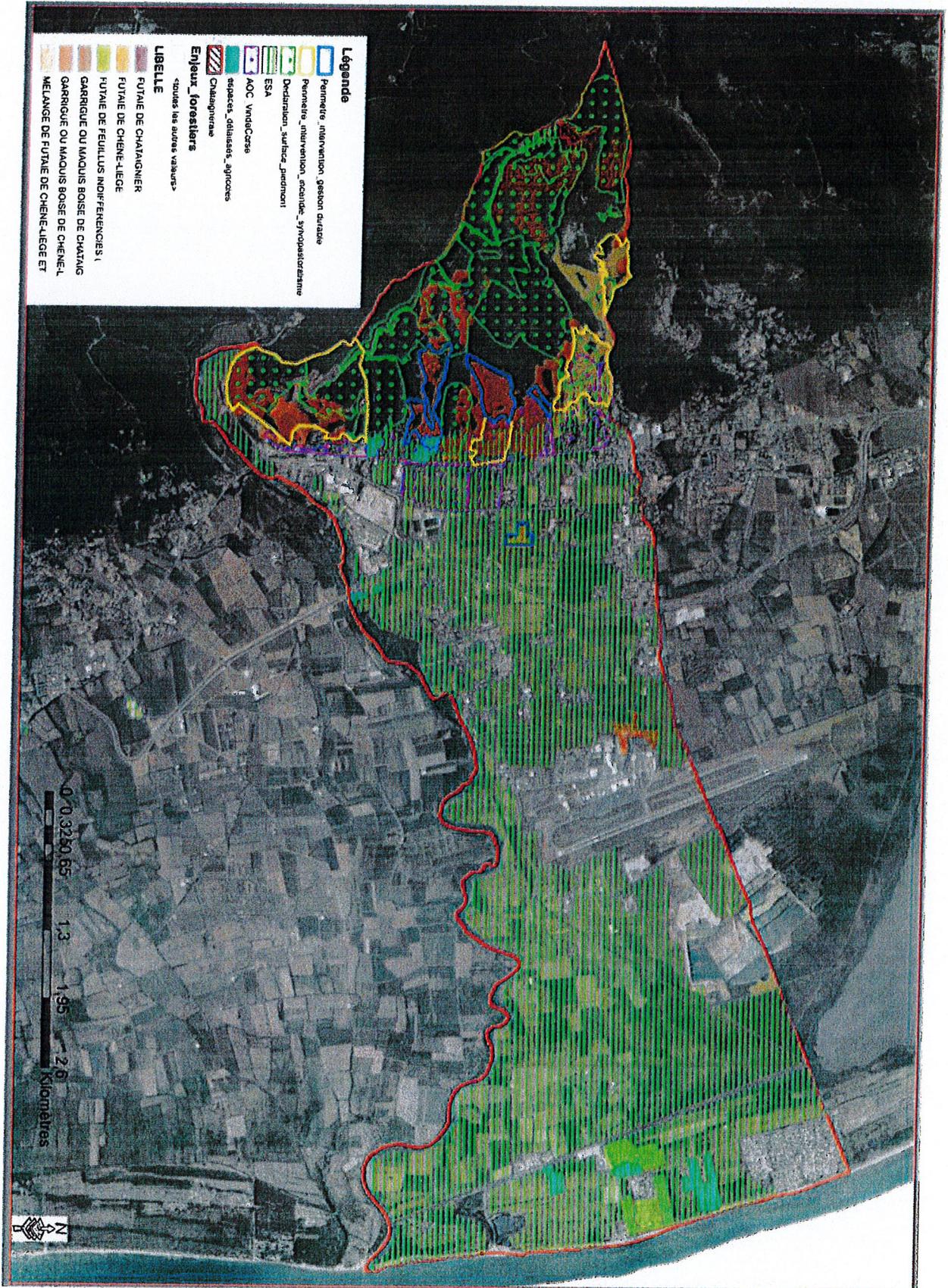
- Objectif d’arboriculture
- Canalisation à 100m
- La végétation actuelle est de l’herbe et de la terre

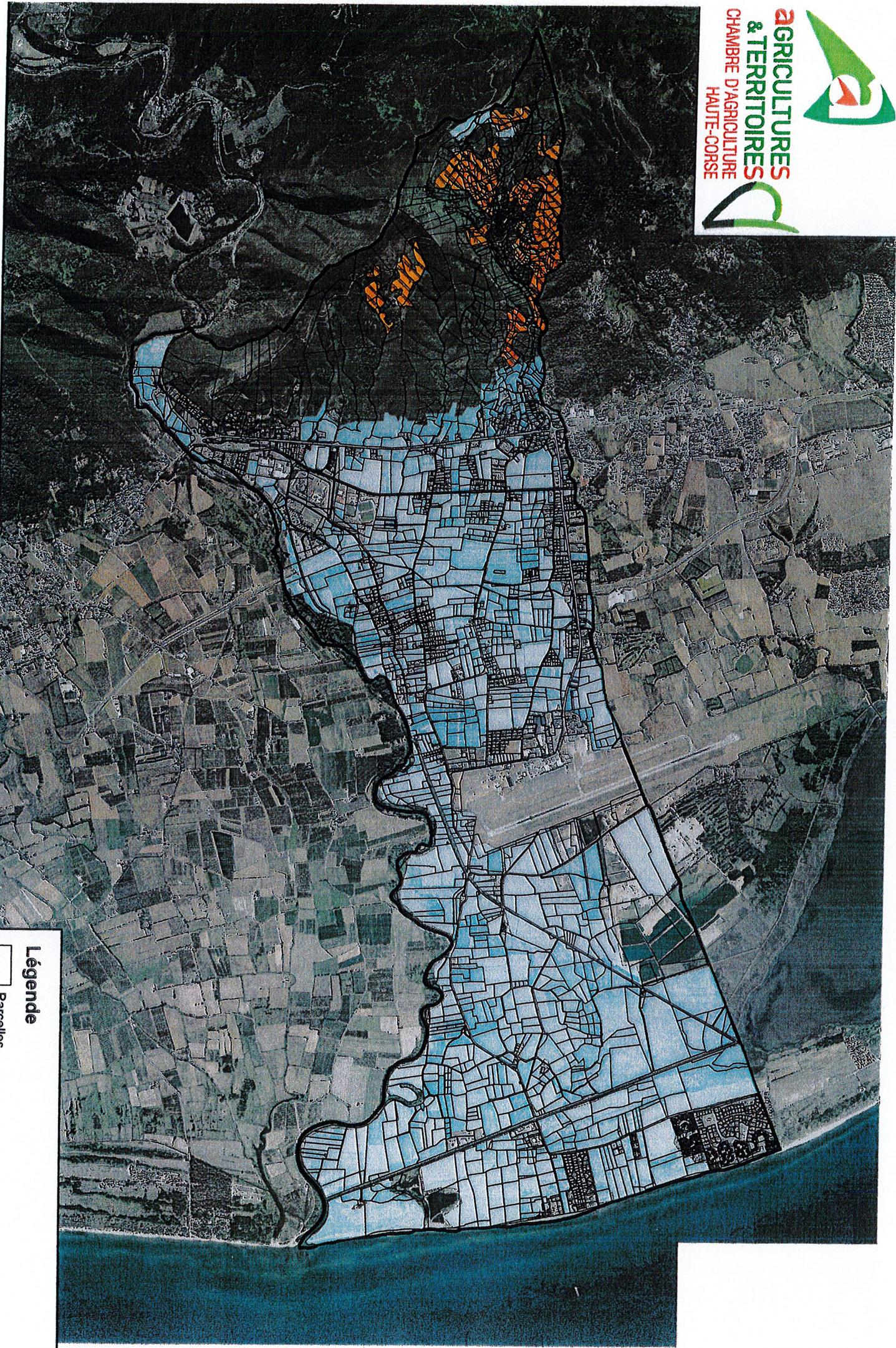
Cartographie des périmètres d'intervention en fonction des enjeux identifiés sur la plaine et les coteaux



	Enjeu N°1 Relancer le maraîchage sur la commune	Enjeu N°2 Reconquérir le piedmont 2.1 Développer une mise en valeur sylvopastorale du piedmont et réhabiliter l'arboriculture traditionnelle	Enjeu N°3 "Récupérer les espaces de friche en plaine et coteaux					
			3.1 Développement de la viticulture		3.2 Soutien à l'activité agricole et à l'élevage			
			Lot1	Lot2	Lot1	Lot2	Lot3	
Périmètre	Lot1	Voir document CRFP	1	2	1	2	3	
N°Carte	1		1	2	1	2	3	
Cadastre	AV0109, AV0111, AV0112		A1485, BD201	BH0053, BH0054	AD0011, AD0012, AD0014, AD0017, AD0025	AR0059, AR0062	BE0057, BE0067	
Surface	2,7 ha		5,7 ha	2,3 ha	10 ha	3,5 ha	1,4 ha	
Objectif de production	Maraîchage		ADC	AOC	Elevage	Elevage	Vergers	
Propriété	Privé		Privé	Privé	Privé	Privé	CTC	
Végétation actuelle	Herbe, petit maquis		peu emmaquisé	peu emmaquisé	herbe rase	Herbe rase	Herbe rase/ terre	
Réseau OEHC	présent avec bornes		présent avec bornes	non (à env. 300 m)	Canalisation à 100m	Canalisation présente	Canalisation à 100m	
Plan d'action :								
Animation foncière	x		x	x	x			
AMI	x		x	x				
Mise en valeur	x		x	x				
1ère estimation travaux:								
Elagage								
Démaquisage	6750		15000	5000				
Clôture	7777		12672	6567				
Raccordement OEHC				25000				
Autre (pompage, forage...)								
Porteur de projet potentiel	Candidat AMI					Oui	Oui	Oui

ANNEXE : CARTE DES ENJEUX AGRICOLE ET FORESTIERS





**Légende**

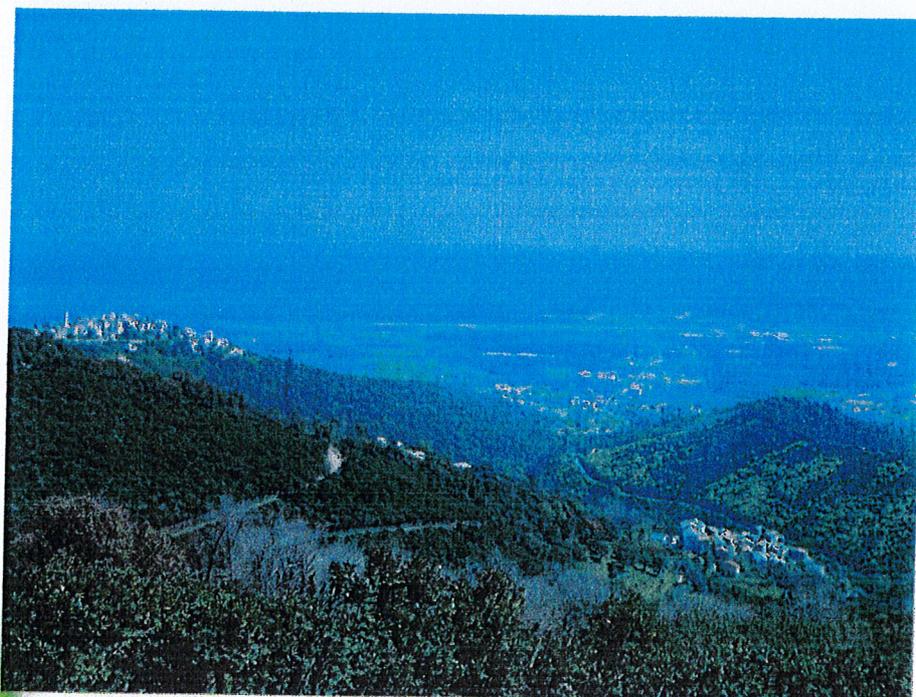
-  Parcelles
-  Espaces susceptibles de répondre à la définition des ESA
-  Espaces susceptibles de répondre à la définition des EDDAT

Centre Régional de la Propriété Forestière de Corse



## **DOCument d'OBjectif Agricole et Sylvicole (DOCOBAS) de la commune de Lucciana**

*Stratégie du territoire*



Plan de développement lié à la valorisation du foncier

Appel à projets n°7.1.1-1

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CORSE 2014-2020  
(FEADER)

Mesure : 7.1.1 – Plan de développement lié à la mobilisation du foncier

## Table des matières

<b>I.</b>	<b>DEFINITION DE LA STRATEGIE DU TERRITOIRE</b>	<b>5</b>
<b>1.1</b>	<b>CARTOGRAPHIE DES ESPACES A ENJEUX ET DEFINITION D'UNE ORIENTATION</b>	<b>5</b>
1.1.1	Rappel des potentialités forestières	5
2.1.1	Les enjeux du territoire	6
<b>II.</b>	<b>DEFINITION DES PERIMETRES D'INTERVENTION ET PLAN D' ACTIONS</b>	<b>10</b>
<b>2.1</b>	<b>Cartographie des périmètres d'intervention</b>	<b>10</b>
<b>3.1</b>	<b>Plan forestier d'actions</b>	<b>13</b>
	<b>ACTION N°1.1 : Dynamiser La rénovation de la suberaie</b>	<b>13</b>
	<b>ACTION N°1.2 : Regrouper les propriétaires forestiers de la suberaie en Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF)</b>	<b>13</b>
	<b>ACTION N°2.1 : Dynamiser la mise en œuvre des DGD</b>	<b>14</b>

# I. DEFINITION DE LA STRATEGIE DU TERRITOIRE

## 1.1 CARTOGRAPHIE DES ESPACES A ENJEUX ET DEFINITION D'UNE ORIENTATION

### 1.1.1 Rappel des potentialités forestières

Sur les potentialités forestières théoriques (448 hectares) au regard de nos prospections de terrain nous pouvons indiquer que le peuplement de taillis de feuillus indifférenciés (29 hectares) ne présente pas un caractère forestier. Pour le reste des potentialités on peut classer les peuplements forestiers en quatre catégories ainsi décrites :

#### **Les potentialités forestières à vocation paysagère :**

La futaie de feuillus indifférenciés principalement composée d'Eucalyptus est un peuplement forestier qui apporte dans les milieux fréquentés par le public une ambiance forestière et un ombrage agréable. Ces peuplements forestiers ont vocation à être maintenus, des exploitations pourront toutefois avoir lieu pour éliminer les sujets dangereux. Le bois d'eucalyptus peut être valorisé en bois énergie.

#### **Les potentialités forestières à vocation agricole :**

Le maquis boisé de châtaignier et la futaie de châtaignier sont des peuplements d'origine agricole (arbres greffés pour la production de la châtaigne) colonisés par un maquis forestier. Sans intervention de l'homme (rénovation de châtaigneraie et maintien du milieu ouvert) le maquis forestier dominera la châtaigneraie d'ici une vingtaine d'années. En fonction des opportunités possibles d'installation d'activités pastorales ou agricoles et de la qualité sanitaire des arbres, la rénovation de la châtaigneraie devra être favorisée pour maintenir un peuplement peu inflammable sans sous-étage.

#### **Les potentialités forestières à vocation productive :**

La futaie de chêne liège composée principalement de chênes lièges non exploités (liège mâle) pourra en fonction de la qualité sanitaire des arbres être exploitée pour le liège mâle. Ce liège non encore valorisé sur le territoire insulaire présente des qualités intéressantes pour l'isolation (thermique et phonique). Dans les peuplements de mélange de futaie de feuillus indifférenciés, mélange de futaie de chêne liège et maquis boisé de chêne liège, les chênes lièges pourront également donner une ressource en liège mâle. Ces derniers sont en mélange avec des feuillus exploitables dans la majeure partie des cas pour du bois de chauffage. Pour la défense contre les incendies ces peuplements ont un rôle essentiel à jouer sur la commune de Lucciana. Pour cela la subéraie doit être rénovée, des aides dans le Plan de Développement Rural de la Corse (PDRC) existent. Le regroupement des propriétaires forestiers au sein d'une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) par exemple permettrait d'organiser une gestion durable des peuplements et d'optimiser les coûts des travaux sylvicoles et la vente des produits (liège mâle, bois de chauffage). Il est important de noter que ces peuplements sont situés à proximité des interfaces *axe routier-végétation* sensibles aux dépôts de feux.

#### **Les potentialités forestières à vocation de protection :**

### 1.1.1.1 Description des enjeux

#### **Améliorer la protection contre l'incendie par une gestion durable de la suberaie**

- *Remettre en production la suberaie*

La rénovation de la suberaie est soutenue jusqu'à 90% par les aides du Plan de Développement Rural de la Corse (PDRC). Ainsi les travaux de rénovation déficitaires pour la levée du liège mâle, brûlé ou surépais sont éligibles permettant ainsi aux propriétaires forestiers de faire une opération blanche et de mettre en production sa suberaie pour produire un liège de qualité (liège femelle) dans la décennie suivante à plus forte valeur ajoutée. L'opportunité actuelle des marchés du liège de moindre qualité en cours sur l'île doit être saisie.

- *Regrouper le foncier de la suberaie pour une mise en gestion cohérente*

Le regroupement des propriétaires forestiers au sein d'une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) ou simplement d'un PSG concerté permettrait d'organiser une gestion durable de la suberaie et d'optimiser les coûts des travaux sylvicoles et la vente des produits (liège mâle, surépais,...). Il est important de noter que ces peuplements sont situés à proximité des interfaces axe routier-végétation, sensibles aux départs de feux.

#### **Développer le sylvopastoralisme**

Des élevages bovins (174 têtes), ovins et porcins ont été identifiés sur Lucciana dans le diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture. Dans le cadre d'une maîtrise contractuelle pour le parcours des bêtes sous les peuplements forestiers, une ressource fourragère et fruitière pourrait être intéressante pour les exploitations. Les potentialités concernées sont celles ayant du chêne liège (gland et fourrage). Les retours de terrain et l'étude des cartographies aériennes nous confortent dans l'idée que les peuplements de châtaignier ont une vocation agricole plus marquée. L'aspect sylvicole est en marge ne justifiant pas la mise en place d'itinéraires sylvopastoraux.

Remarque : Cet enjeu sera décrit dans l'Objectif 2.1 de la Stratégie agricole du territoire



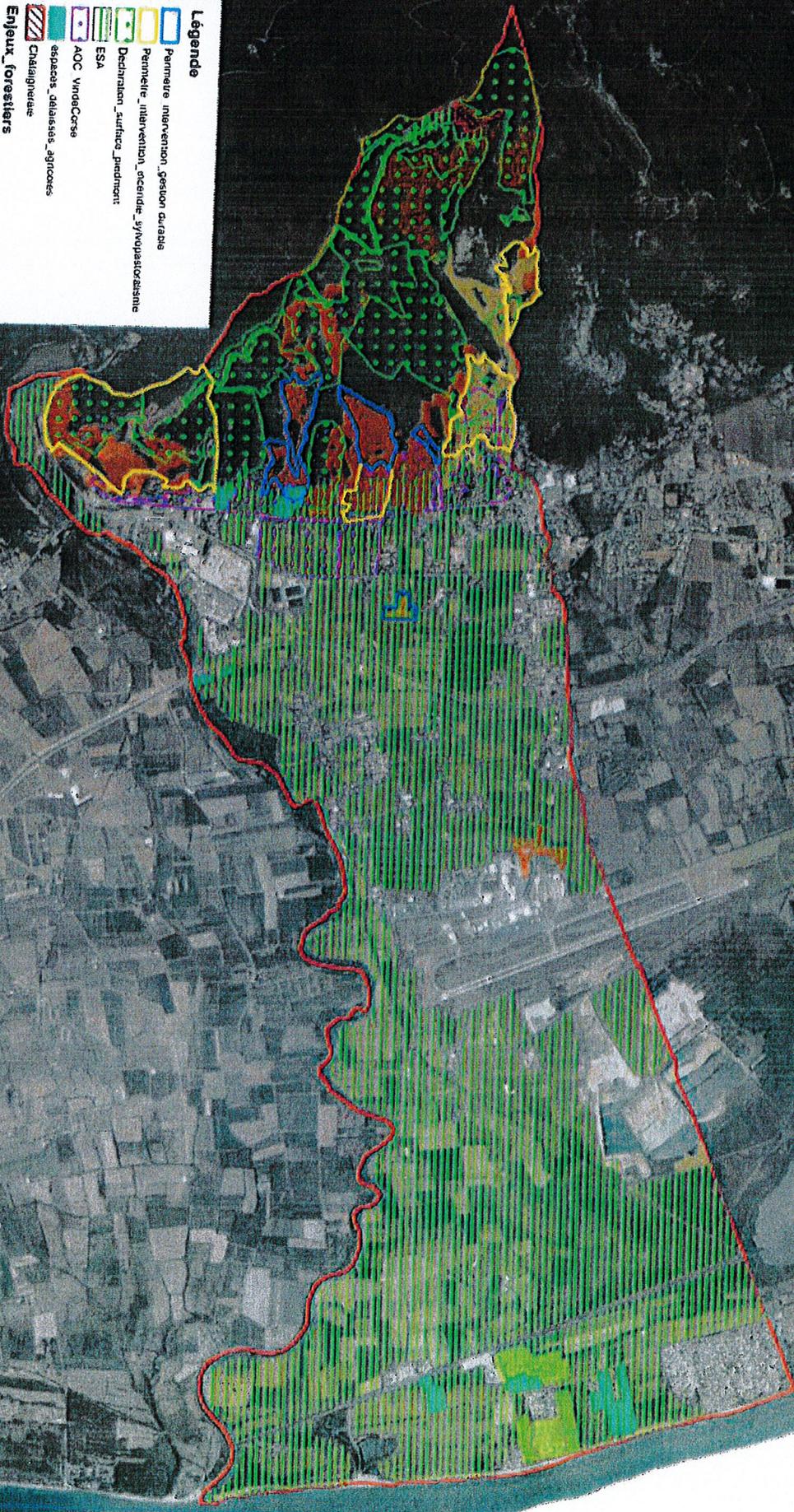
**Légende**

- Permettre intervention, gestion durable
- Permettre intervention, incendie,ylvicultureclassisme
- Declaration\_surfaces\_piedmont
- ESA
- AOC VindeCorse
- sequecs\_dalaises\_agricoles
- Châtaigneraie

**Enjeux forestiers**  
 «toutes les autres valeurs»

**LIBELLE**

- FUTAIE DE CHATAIGNIER
- FUTAIE DE CHENE-LIEGE
- FUTAIE DE FEUILLES INDIFFERENTES 1
- GARRIGUE OU MAQUIS BOISE DE CHATAIG
- GARRIGUE OU MAQUIS BOISE DE CHENE-L
- MELANGE DE FUTAIE DE CHENE-LIEGE ET



### 3.1 Plan forestier d'actions

<b>ENJEU N°1 : Améliorer la protection contre l'incendie par une gestion durable de la suberaie</b>	
<b>ACTION N°1.1 : Dynamiser La rénovation de la suberaie</b>	
<i>Description de l'action :</i>	<p>La rénovation de la suberaie est soutenue jusqu'à 90% par les aides du Plan de Développement Rural de la Corse (PDRC). Ainsi les travaux de rénovation déficitaires pour la levée du liège mâle, brûlé ou surépais sont éligibles permettant aux propriétaires forestiers de faire une opération blanche et de mettre en production sa suberaie pour produire un liège de qualité (liège femelle) dans la décennie suivante à plus forte valeur ajoutée. Des marchés actuels existent en Corse permettant même pour certains produits d'assurer un revenu pour le propriétaire. L'action peut se décliner de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une réunion commune CRPF/ODARC sur la rénovation de la suberaie à destination des propriétaires forestiers ;</li> <li>• Visite de terrain de la suberaie ;</li> <li>• Identification des propriétaires forestiers intéressés pour la rénovation ;</li> <li>• Diagnostics forestiers gratuits</li> <li>• Mise en relation avec des gestionnaires forestiers</li> </ul>
<i>Lieu(x) concerné(s) :</i>	<p>Localisation des peuplements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• FUTAIE DE FEULLUS INDIFFERENCIES</li> <li>• MAQUIS BOISE DE CHENE-LIEGE</li> <li>• FUTAIE DE CHENE-LIEGE</li> <li>• MELANGE DE FUTAIE DE CHENE-LIEGE</li> </ul>
<i>Maîtrise d'ouvrage :</i>	Commune, Communauté de communes Marano-Golo...
<i>Partenaires possibles :</i>	CRPF de Corse, ODARC, DDTM, Gestionnaires forestiers...
<i>Coût estimatif :</i>	Régie (CRPF de Corse)
<i>Financements possibles :</i>	<p>APPEL A PROJETS 2014-2020 – N° 4.3.2-1 DESSERTE ET INFRASTRUCTURES FORESTIERES</p> <p>APPEL A PROJETS 2014-2020 – N°8.5-1 : INVESTISSEMENT POUR L'AMELIORATION DES PEUPEMENTS FORESTIERS (rénovation des suberaies)</p>
<i>Outils :</i>	DGD,...
<i>Calendrier/Durée :</i>	3 mois

<b>ENJEU N°1 : Améliorer la protection contre l'incendie par une gestion durable de la suberaie</b>	
<b>ACTION N°1.2 : Regrouper les propriétaires forestiers de la suberaie en Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF)</b>	
<i>Description de l'action :</i>	<p>Le regroupement des propriétaires forestiers au sein d'une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) permettrait d'organiser une gestion durable de la suberaie et d'optimiser les coûts des travaux sylvicoles et la vente des produits (liège mâle, surépais,...). Il est important de noter que ces peuplements sont situés à proximité des interfaces axe routier-végétation, sensibles aux départs de feux. Cette action pourrait se</p>

<i>Outils :</i>	PSG, CBPS,...
<i>Calendrier/Durée :</i>	2 mois

